

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT
URBAIN**

SECRETARIAT GENERAL

COMITE D'ORGANISATION DE LA JMH

SECRETARIAT TECHNIQUE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF HOUSING AND URBAN
DEVELOPMENT**

SECRETARIAT GENERAL

LOCAL ORGANIZATION COMMITTEE OF WHD

TECHNICAL SECRETARIAT



TABLES RONDES

THEME 1 : « AMELIORATION DE L'HYGIENE ET DE LA SALUBRITE PUBLIQUE »

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et Justification

La gestion des déchets dont la production est étroitement liée aux activités humaines, constitue un défi permanent en milieu urbain. La problématique de la gestion des déchets n'est pas seulement un problème camerounais, mais mondial, car elle est au cœur des préoccupations actuelles de tous les pays du monde.

Au Cameroun, la gestion des déchets plus que jamais constitue une urgence sanitaire et environnementale pour les villes qui deviennent de plus en plus denses avec la croissance démographique soutenue. Ces villes font face aux difficultés de plusieurs ordres :

- l'insuffisance des moyens financiers mobilisés pour soutenir durablement le secteur de la gestion des déchets ;
- la généralisation des dépotoirs sauvages bloquant quelquefois les voies de circulation, particulièrement dans les quartiers difficilement accessibles aux véhicules d'évacuation des ordures ;
- la non implémentation des documents de planification urbaine existants ;
- l'entassement des ordures dans les cours d'eau proches, favorisant ainsi les inondations à l'aval dans les zones marécageuses ;

- l'encombrement des rigoles et des caniveaux par les déchets déversés par les riverains, empêchant ainsi l'écoulement normal des eaux pluviales et provoquant des inondations spectaculaires ;
- la transformation des espaces vagues qui sont parfois des propriétés privées en décharges spontanées, créant des conflits.

Cependant, les Communes à qui incombe la gestion des déchets d'après le code général des Collectivités Territoriales Décentralisées, ne disposent pas suffisamment de ressources techniques, matérielles et humaines pour accomplir cette tâche. Au moment où le processus irréversible de décentralisation est accéléré et où de nouvelles approches sont adoptées pour résoudre ces problèmes d'assainissement qui continuent de se poser avec acuité dans nos villes, il s'avère nécessaire d'encadrer efficacement les Collectivités Territoriales Décentralisées pour une utilisation efficiente des ressources allouées à ce service.

Pour ce faire, les Communes ont besoin en plus des documents de planification urbaine, de mettre en place des stratégies efficaces de gestion des déchets à travers entre autres un plan communal de gestion des déchets qui permettra d'avoir une meilleure lisibilité sur les actions à entreprendre et les ressources à mobiliser. Ce document est nécessaire pour développer l'économie circulaire par la promotion des initiatives de valorisation des déchets qui constituent en réalité des matières premières secondaires.

Dans le cadre de la JMH 2021, l'axe thématique N°1 « **Amélioration de l'hygiène et de la salubrité publique** » sera abordé sous deux aspects :

- Un atelier virtuel de formation sur la gestion des déchets ;
- Un exposé sur la gestion communale des déchets au Cameroun.

Les présents termes de référence ont pour objectif de préciser le contenu de chacune de ces aspects.

A- Objectifs de la thématique

L'objectif général de cette thématique est d'échanger sur l'amélioration de l'hygiène et de la salubrité publique, à travers une meilleure gestion des déchets.

A.1- L'atelier virtuel de formation sur la gestion des déchets

Objectif: Le but de cette session virtuelle, qui sera animée par l'Agence Nationale des Déchets d'Algérie est de renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion des déchets.

A.2- La gestion communale des déchets

Objectif: L'objectif de cette session est d'appeler l'attention des **Exécutifs** municipaux sur le rôle des Communes dans la gestion des déchets et l'importance de mettre en place des outils appropriés

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Faire un état des lieux de la gestion des déchets sur le plan national en définissant les rôles et responsabilités des acteurs et en présentant les mécanismes de financement ;
- Ressortir les difficultés rencontrées ;

Proposer des solutions d'améliorations des écarts observés (élaboration du plan communal de gestion des déchets, aux difficultés rencontrées, valorisation des déchets, éducation et la mobilisation citoyenne).

B - Intervenants et participants

Les intervenants à cette table ronde sont les suivants :

Président de la session : Président CVUC.

Modérateur : Directeur Général FEICOM

Panélistes :

- 1- **Le Sous-Directeur de l'Assainissement et du Drainage :** Il exposera sur l'état des lieux de la gestion des déchets ménagers en mettant l'accent sur le cadre juridique et institutionnel, l'importance du plan communal de gestion des déchets, les difficultés rencontrées et les piste de solution.
- 2- **Le représentant du MINEPDED :** Son intervention sera relative à la promotion de l'Economie circulaire. A cet effet, sa communication portera sur le niveau de mise en œuvre de cette politique (état des lieux, forces, faiblesses, opportunités et menaces) ;
- 3- **Le Représentant du CVUC :** Sa communication portera sur la compréhension des exécutifs municipaux sur la gestion des déchets ;
- 4- **Le Maire de la Commune de Dschang :** Sa communication portera sur le retour d'expérience de la Val'box (unité de gestion des déchets octroyé par la société française Ar-val) ;

- 5- **Le Maire de la Ville de Limbé** : Sa communication portera sur l'expérience de la Ville de Limbé dans la gestion et la valorisation des déchets. Il mettra l'accent sur ce qui fait la particularité de la réussite des villes anglophones.
- 6- **Le représentant de NaméRecycling** : il interviendra la valorisation et le recyclage des déchets.

C - Participants et public cible

➤ **Participants :**

Ce sont des personnes ressources pouvant intervenir pour enrichir le débat avec des éléments précis. Pour ce sous-thème ce sont :

- DG DE HYSACAM
- PRESIDENT DU CVUC ;
- CANDIDATS RETENUS A L'APPEL A CONTRIBUTION ;
- RAPPORTEURS MINH DU ;
- MAIRES ;
- INVITES INTERNATIONAUX ;
- ONG ET AUTRES OSC.

➤ **Public cible**

- Maires ;
- Ordres professionnels ;
- Etudiants, universitaires et chercheurs ;
- Bureaux d'Etudes Techniques ;
- Populations.

D - Durée, lieu et date de la table ronde

- Durée de chaque session : 3 heures ;
- Durée de présentation par panéliste : 10 minutes ;
- Lieu : CUY ;
- Date : voir programme de la semaine de l'habitat.